

Logement et famille

Vers un mouvement en faveur de l'habitat familial en République démocratique du Congo

Ghislain
TSHIKENDWA
Matadi, Jésuite.
Docteur en
sociologie. Chef du
secteur Recherches
et animation
sociopolitique du
CEPAS. tshikendwa@
jesuits.net

Cette modeste étude se propose de faire ressortir le lien existant entre la famille et la maison. Mon objectif est non seulement d'attirer l'attention sur l'importance de l'habitat familial, mais aussi et surtout de susciter un vrai débat sur l'urgence que nous avons à créer, en République démocratique du Congo (RDC) particulièrement, un mouvement social en faveur de l'habitat familial pour éviter la désagrégation et la destruction de la famille, base de la société.

Je ne pense pas qu'il existe une différence significative entre *habitat social* et *habitat familial*. Je préfère cependant parler de l'*habitat familial* pour lui donner un contenu réel. En effet, la famille m'est progressivement apparue comme cette fenêtre providentielle et opportune à travers laquelle il est plus facile de discerner les dynamiques nouvelles élaborées par les citoyens qui refusent de céder à la peur et à l'insécurité provoquées par les effets dévastateurs de la mondialisation. Dans cette optique, l'observation de la famille, ses joies, ses incertitudes, ses difficultés et ses espérances, pourrait bien faciliter notre compréhension des problèmes sociaux actuels. Parmi les difficultés auxquelles font face la plupart des familles, celui du logement mérite toute l'attention.

Je commencerai par décrire le contexte dans lequel est né mon intérêt pour l'habitat familial en m'appuyant sur les expériences concrètes tirées de la vie sociale kinoise. Ensuite, je tenterai de fonder la relation *maison-famille* du point de vue anthropologique et sociologique. Je me permettrai aussi une incursion dans la Bible pour expliciter le sens et la portée de cette relation. Enfin, en me servant des résultats de mes recherches antérieures sur la famille auprès des enseignants du primaire à Kinshasa, je m'efforcerai de faire ressortir, de manière beaucoup plus concrète, la relation existant entre la maison (comme espace physique) et la famille. Très brève, ma conclusion

Cet article est la forme abrégée et améliorée de la Conférence sur l'homme et son habitat tenue le 22 mai 2015 dans le cadre des conférences jubilaires du CEPAS.

sera une invitation à passer du rêve et des paroles à l'action. Elle tracera les contours du mouvement en faveur de l'habitat familial dont je souhaite ardemment l'avènement comme forme concrète de notre engagement en faveur d'un habitat familial décent recherché par la plupart de nos concitoyens.

1. Aux sources de nos intuitions : Une expérience banale et bouleversante

Mon intérêt pour l'habitat social est né des recherches menées sur la famille à Kinshasa en vue de mon doctorat en sociologie ⁽¹⁾. Je m'étais fixé comme objectif d'observer ce que devient la famille dans un contexte de changements rapides, de pluralité religieuse, ethnique et culturelle. Plus précisément, je me proposais de discerner les dynamiques nouvelles sous lesquelles s'expriment la créativité et l'ingéniosité des familles confrontées à la crise et à la souffrance. J'avais alors formulé l'hypothèse générale selon laquelle la modernité urbaine et la crise économique subséquente influeraient, de manière significative, sur la forme et la structure de la famille dite traditionnelle.

La première semaine des recherches dans la capitale congolaise fut très riche en événements. C'est pendant cette semaine, en effet, que j'ai rencontré, au cours de mes quotidiennes marches matinales, deux familles qui vivaient sur l'avenue *Père Boka*, juste en face du Collège jésuite Boboto et de l'Institut Supérieur Pédagogique (ISP/Gombe). Je me rappelle la scène, triste et bouleversante. Je revois les enfants s'amuser, après avoir passé la nuit à la belle étoile. Je revois leurs parents complètement dépassés par le sort qui était désormais le leur. Au-delà de l'impression quelque peu enthousiaste et joyeuse des enfants, ils savaient que ce n'est guère dans une rue hostile, fût-elle une rue de la Gombe, que l'homme grandit, que l'humanité se vivifie et que la vie se célèbre.

Ces deux familles n'étaient malheureusement pas les seules à passer leur vie dans la rue, à la belle étoile. J'ai rencontré une autre « famille de la rue », le même jour et au cours de la même marche, sur l'avenue de *la Justice*, parallèle à l'avenue *Père Boka*. Parents et enfants étaient conscients de vivre dans des conditions inhumaines, en plein centre-ville, à une dizaine de minutes de la Présidence de la République démocratique du Congo.

Cette expérience a suscité en moi les questions suivantes :

Quel avenir pourraient avoir les enfants qui grandissent dans ces conditions ? Peut-on vraiment compter sur les enfants qui font l'expérience de l'agressivité des intempéries, de l'absence radicale d'intimité et de toutes sortes

1 Ghislain TSHIKENDWA Matadi, *Famille urbaine, nouvelles dynamiques et modernité insécurisée. Cas des enseignants du primaire de Kinshasa*. Thèse de doctorat défendue à la Faculté des sciences sociales, Université Pontificale Grégorienne, Rome, 2014.

d'adversités liées à leur vie dans la rue ? Quel souvenir d'enfance pourraient-ils garder de cette expérience infrahumaine et hostile ? Quelle dignité pourrait avoir un homme comme père de famille s'il ne peut même pas loger sa femme et ses enfants ni même recevoir ses visiteurs ? Quelle autorité pourrait-il exercer sur ses enfants s'il est dans l'incapacité de leur donner un espace convenable de sommeil et de préserver leur intimité tandis que – la mort dans l'âme – il est bien obligé de les laisser passer le temps dehors et au milieu d'un environnement qu'il ne peut ni conditionner ni contrôler ? De quelle dignité son épouse pourrait-elle se prévaloir si elle n'a pas le moindre logis où elle puisse assurer toutes les nécessités de sa famille : cuisiner, laver ses enfants, les nourrir, les accueillir à la sortie de l'école et leur transmettre les valeurs humaines ? Quel avenir les enfants nés dans de telles conditions dépourvues de toute intimité pourraient-ils espérer ?

Ces questions m'ont davantage aidé à percevoir la relation entre la famille et la maison qu'elle occupe. Cette relation existe également entre la maison et l'éducation que les parents peuvent donner à leurs enfants pour assurer leur avenir, ou entre la maison et la stabilité de la société, car l'absence d'un logement décent influe d'une manière ou d'une autre sur la vie familiale et, par voie de conséquence, sur la société dont la famille est la cellule de base.

La culture congolaise semble bien établir le rapport maison-famille à travers le langage ordinaire. C'est l'objet du deuxième point.

2. Rapport maison-famille : Fondement anthropologique...

Le rapport maison-famille se reflète essentiellement dans le langage et les coutumes des Congolais. Pour demander les nouvelles de leurs voisins, les Congolais disent : « Comment allez-vous à la maison » ? En lingala, ils disent : *Boni na ndako* ?, en kikongo : *Ebwe na nzo* ? en tshiluba : *Bishi ku nzubu* ? et en swahili : *Habari ya ku nyumba* ? *Ndaku, nzo, nzubu* et *nyumba* signifient maison (le lieu d'habitation, le 'chez soi', le toit). Demander cependant à quelqu'un les nouvelles de la *maison*, c'est lui demander la situation générale de sa famille : ses enfants, ses parents, son conjoint ou sa conjointe, ses neveux et nièces, etc.

Dans la plupart des langues congolaises, sinon toutes, de la femme légitime on dit qu'elle est la femme de la maison (*mwasi ya ndako**) par opposition à une compagne ou à une concubine qualifiée, elle, de *mwasi ya libanda** (littéralement la femme du dehors). De la même manière, un enfant né hors mariage est appelé enfant du dehors (*mwana ya libanda**) par opposition à *mwana ya ndako** (l'enfant de la maison). La maison ou la maisonnée a, dans ce contexte, une portée symbolique extraordinaire qui va au-delà du simple

* Locutions lingala

espace physique. La maison est le symbole de l'intimité, de la dignité, de la transmission des valeurs aux générations futures, bref le symbole de la vie. Prise dans ce sens, la maison est le lieu où la famille se forme, s'informe, s'estime, s'aime. C'est dans cette perspective qu'il convient de comprendre ce que le philosophe Emmanuel Levinas écrit à propos de la maison :

Le rôle privilégié de la maison ne consiste pas à être la fin de l'activité humaine, mais à en être la condition et, dans ce sens, le commencement. Le recueillement nécessaire pour que la nature puisse être représentée et travaillée, pour qu'elle se dessine seulement comme monde, s'accomplit comme maison. L'homme se tient dans le monde comme venu vers lui à partir d'un domaine privé, d'un chez soi, où il peut, à tout moment se retirer ⁽³⁾.

On comprend dès lors pourquoi dans le milieu coutumier, l'aptitude d'un jeune homme à fonder un foyer est, entre autres, mesurée par sa capacité à se construire une case. Aussi, l'initiation traditionnelle des garçons pratiquée dans plusieurs cultures congolaises insistait-elle sur leur capacité à se construire leurs propres cases comme signe de maturité et d'émancipation ? Les enseignements donnés à la jeune fille dans le cadre de l'initiation traditionnelle tournaient également autour de son aptitude à soigner sa maison et à en être la véritable maîtresse. Voilà pourquoi dans les langues congolaises, l'épouse est appelée, *maman ya ndaku*, en lingala ; *mamu wa nzumbu*, en tshiluba, ce qui dans les deux cas, veut dire : *maman (femme) de la maison*.

Dans cette optique, l'anthropologue Christian Ghasarian écrit que « chez les Wolof, la femme s'installe dans la maison que le mari construit au moment du mariage sur sa concession » ⁽⁴⁾. Ghasarian écrit également que chez les Tamoul de l'île de la Réunion, « un homme ne peut demander une femme en mariage que s'il est déjà en possession d'une maison » ⁽⁵⁾. Dans son étude sur le mariage chez les Bashi, l'abbé Mulago rapporte que les fiancés à peine mariés passent leurs premiers jours dans une hutte toute neuve construite par le fiancé. Et c'est dans cette « hutte neuve qu'a lieu l'acte matrimonial » ⁽⁶⁾. Terminons cet apport anthropologique en nous inspirant de ce qu'écrit le prêtre burkinabé Bernard Désiré Yannogo à propos du peuple Mossi du Burkina Faso : « La case ou la maison ne remplissent donc pas une fonction purement matérielle et occasionnelle ainsi qu'un dortoir d'internat, elles représentent un espace réservé pour des actes humains de première importance. D'une fille qui vient

3 Emmanuel LEVINAS, *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*. Haye, Nijhoff, pp. 162-163.

4 Christian GHASARIAN, *Introduction à l'étude de la parenté*, Paris, Editions du Seuil, 1996, p. 177

5 Christian GHASARIAN, *introduction à l'étude de la parenté*, p. 177.

6 Vincent MULAGO, « Le mariage traditionnel Bantu », in *Le mariage chrétien en Afrique. 5^{ème} Semaine Théologique de Kinshasa (20-25 juillet 1970)*, Kinshasa : Université Lovanium, p. 46.

d'entrer en mariage on dit : '*A paama roogo*', ce qui se traduit : 'Elle a eu une maison', pour exprimer : elle a maintenant un foyer où vivre » (7).

Comme on le voit, la culture africaine en général et congolaise en particulier, établit bel et bien un rapport entre maison (logement) et famille. Un tel rapport est aussi perceptible dans la Bible, la Parole de Dieu.

3. Rapport maison-famille dans la sagesse biblique

En échangeant un jour sur le rapport *maison-famille* avec un groupe d'enseignants, une intervention de l'un d'eux m'a fait réfléchir. Chrétien engagé et lecteur assidu de la Bible, Kavula avait établi une analogie entre la Sainte famille (Jésus, Marie et Joseph) et la famille humaine ordinaire. D'après lui, Joseph, époux de Marie et père de Jésus est, par son métier de *charpentier*, le symbole de la maison qui *protège*. Kavula avait poussé encore loin son analogie en évoquant le verset de la Bible qui dit : "Dans la maison de mon Père, il y a beaucoup de places" (Jn 14, 2). D'après lui, "un père qui ne peut regarder ses enfants et sa femme en face pour leur dire : 'chacun de vous trouvera une place dans la maison' manque une qualité importante d'un père". Kavula avait conclu son analogie en affirmant que la situation de beaucoup de Congolais ne leur permet pas d'offrir, comme ils l'auraient souhaité, une maison décente à leurs enfants et à leurs épouses. Voilà une réalité vécue comme un drame par la plupart des parents kinois.

Sans entrer dans les considérations théologiques et exégétiques, l'intuition de Kavula m'a conduit à relever dans la Bible plusieurs références au mot « maison ». Je citerai en exemple le verset 3 du Psaume 128 : « Ta femme sera dans ta maison comme une vigne généreuse, et tes fils, autour de la table, comme des plants d'oliviers ».

J'ai pris conscience qu'à cause de la précarité du logement, plusieurs familles sont devenues des *familles de la rue* comme celles rencontrées sur les avenues Père Boka et de la Justice. Au lieu d'apaiser l'âme, le cœur et le corps, la tombée de la nuit apporte soucis et inquiétude à cause des conditions difficiles de logement.

7 Bernard Désiré YANNOGO, *L'Eglise famille de Dieu au Burkina Faso*, SE, SD, p. 204.

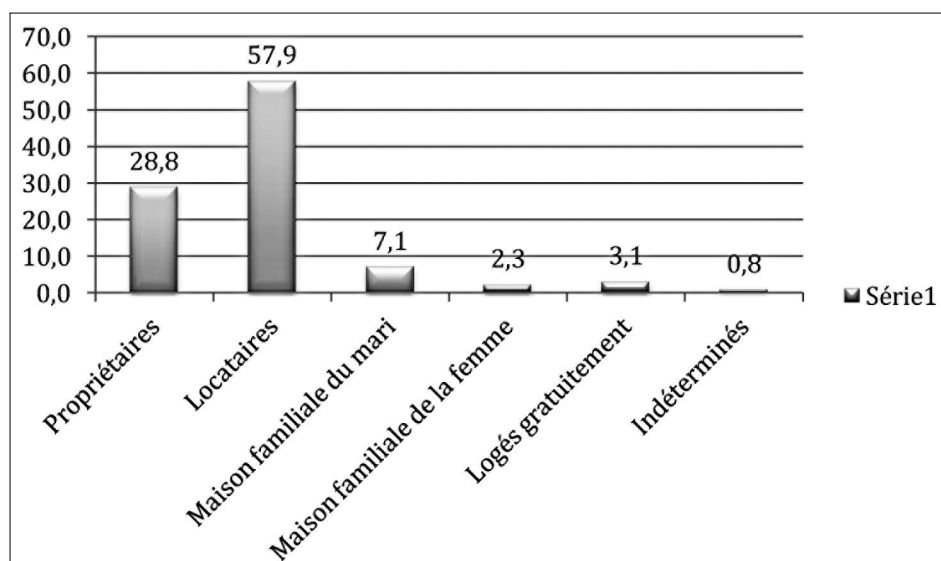
4. Le cas des enseignants : se laisser enseigner par des expériences

C'est à partir d'un échantillon de 1200 enseignants des réseaux catholique (45%), protestant (30%) et officiel (25%), que j'ai tenté de discerner d'éventuels changements survenus au niveau des familles en milieu urbain kinois. Partant de mon expérience des familles de la rue rencontrées sur les avenues *Père Boka* et *Justice*, j'ai décidé de consacrer un des modules de mon questionnaire à l'habitat et au confort social. Les réponses aux questions posées ont révélé d'énormes difficultés de logement comme le montrent les différents graphiques ci-dessous.

4.1. Statut d'occupation

Sur 1200 enseignants, 57,9 % sont locataires et 28,8% disent être propriétaires de la maison qu'ils habitent. Les enseignants qui habitent dans la maison des parents du mari représentent 7,1% tandis que ceux qui habitent dans une maison des parents de la femme représentent 2,3%. Certains enseignants (3,1%) sont logés gratuitement. Le total des enseignants logés par leurs parents ou gratuitement est de 12,5%. Quelques enseignants seulement (0,8%) n'ont pas répondu à la question.

Graphique 1 sur le statut d'occupation



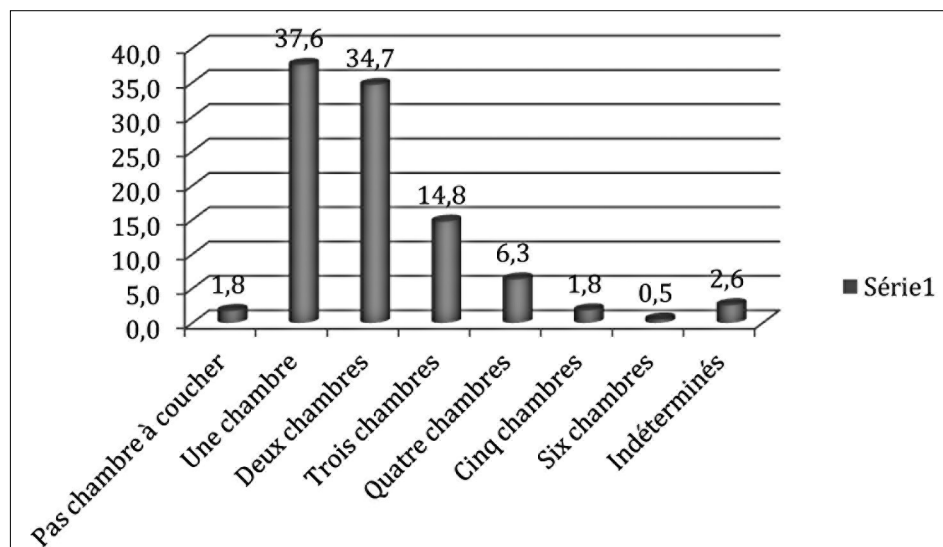
La réalité des locataires à Kinshasa est frustrante et stressante. La plupart d'entre eux vivent un calvaire indescriptible. Ils sont à la merci de leurs bailleurs : majoration intempestive du taux de loyer, hausse exagérée de la garantie locative, délogement avec court préavis, etc. Les bailleurs ignorent la loi, ne la respectent pas et ne l'appliquent pas. En ce qui concerne la garantie locative, l'Etat a fixé le nombre de mois à trois pour les maisons à usage résidentiel. Les bailleurs bafouent la loi en exigeant 10 à 12 mois. Et cette garantie locative doit être payée en dollars US alors que le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) est inférieur à 10 \$US⁽⁸⁾.

Beaucoup n'acceptent pas de vivre dans une telle situation insécurisée, mais ils y sont forcés par la crise qui sévit dans le pays. Le pourcentage des enseignants (41,5% contre 57,3%) qui affirment détenir un lopin de terre où construire montre entre autres que les Kinois aspirent réellement à devenir propriétaires. Et quand on leur demande pourquoi ils tardent à y construire une maison, la réponse est unanime : le manque de moyens financiers.

4.2. Nombre de chambres

La grande majorité des enseignants (72,3%) habitent dans des maisons d'une ou deux chambres. Près de 23,4% seulement habitent dans une maison avec trois chambres et plus. Au moins 1,8% habite dans une maison qui n'a pas de chambre à coucher. On comprend alors pourquoi dans beaucoup de ménages kinois, plusieurs membres logent au salon. Ils sont appelés SALOMONS.

Graphique 2 sur le nombre de chambres

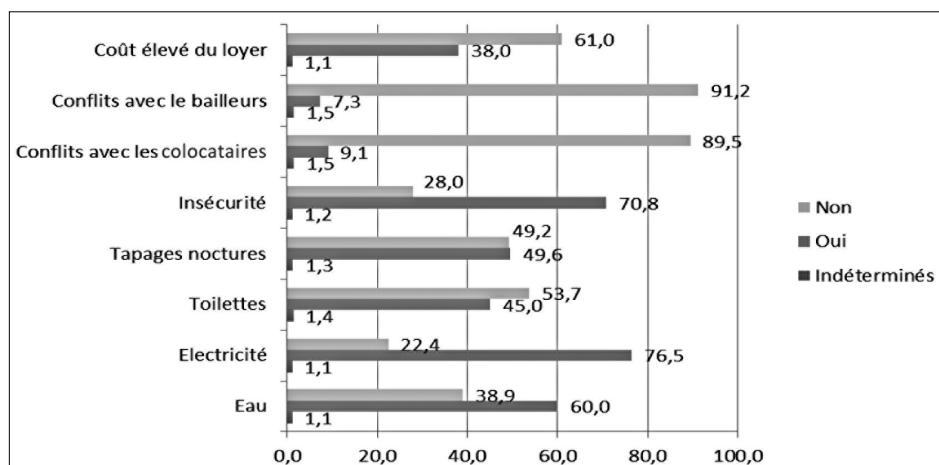


8 Lelo NZUZI et Tshimanga MBUYI, *Pauvreté urbaine à Kinshasa*, La Haye, Cordaid, 2004, p. 82.

4.3. Les difficultés rencontrées au niveau du logement

Habiter une maison d'une ou deux chambres ne pose pas de problème en soi. Les réponses des enseignants en rapport avec les difficultés auxquelles ils font face montrent plutôt que ce sont ces difficultés qui constituent le vrai problème. Les enseignants sont confrontés au manque d'infrastructures de base pour une vie saine et sécurisée comme le montre le graphique suivant :

Graphique sur les difficultés rencontrées dans le ménage



Sur un échantillon de 1200 enseignants, la grande majorité (76,5%) déclare rencontrer des difficultés en rapport avec l'électricité. D'autres difficultés mentionnées sont : l'insécurité (70,8%), l'eau (60,0%), les tapages nocturnes (49,6%), les toilettes (45,0%) et le coût élevé du loyer (38,0%).

Conclusion

Pour un mouvement social pour l'habitat familial

Les difficultés relatives au logement de la plupart des Kinois m'ont beaucoup interpellé et appellent des actions concrètes et urgentes. La création d'un mouvement social pour l'habitat familial (MOHAF) pourrait aider à agir concrètement. Ce mouvement aurait comme nom, en lingala : Mouvement *Boni na ndako*, en swahili : Mouvement *Habari yaku nyumba*, en Kikongo : Mouvement *Ebwe na nzo* ? Et en tshiluba : Mouvement *Bishi ku nzubu* ? Ce qui signifie en français : "Comment allez-vous à la maison ?"

L'objectif d'un tel mouvement serait de prendre et faire prendre conscience que le bien-être familial dépend de la qualité du logement familial. Il s'agit de promouvoir la construction des maisons simples, pas luxueuses, en tenant compte de moyens dont dispose la famille, des maisons qui puissent donner de la dignité à ceux qui y habitent. C'est à partir de ces logements décents que les parents transmettront les valeurs de respect mutuel, de travail et de solidarité aux jeunes et aux générations futures.

Concrètement, le MOHAF pourrait, entre autres, promouvoir les activités suivantes : a. Prendre conscience et faire prendre conscience que l'habitat familial est une question cruciale dans notre société ; b. S'appuyer sur des structures à la base comme la famille, les mutuelles, les associations, les églises, pour la construction de ces maisons ; c. Aider à adapter le droit foncier aux réalités modernes urbaines et le faire respecter ; d. Montrer l'avantage à construire, en milieu rural comme en milieu urbain, des maisons simples en se servant des matériaux locaux, etc.

Promouvoir l'habitat social est une question de justice sociale. Nous sommes tous invités à y apporter notre contribution. ■



Abonnez-vous

ou offrez

un abonnement 2015

1 an = 10 numéros